



Entretenir au naturel

Lettre trimestrielle relative à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités. Réalisée avec les partenaires du Contrat de Projet Etat Région.

En Bref

- Un nouveau logo identifiant les communes « 0 phyto »
- Non aux fossés traités chimiquement
- Nouveau: Un désherbeur à air chaud sur le marché
- Des projets d'aménagement? Réfléchir ensemble pour limiter le désherbage

Un logo permettant d'identifier les communes « 0 phyto »

Pourquoi un logo?

L'objectif de ce logo est à la fois d'avoir:

- un outil permettant d'identifier l'ensemble des documents créés dans le cadre de l'action « réduction des produits phytosanitaires par les collectivités », lorsque le logo est utilisé sans les trèfles,
- un moyen, d'identifier les communes récompensées lors des « Prix 0 phyto » (organisés par la Région Bretagne) et de valoriser plus facilement leurs actions auprès de la population, lorsque le logo possède les cinq trèfles.



Les symboliques du logo

Les principales symboliques du logo sont les suivantes:

- les échanges et les relations étroites entre la nature et l'homme,
- un enlacement protecteur de la nature,
- la commune et la famille avec la représentation des toits atypiques,
- les 5 trèfles symbolisent les 5 niveaux de la charte d'entretien des espaces communaux et donc le « zéro phyto ».

Le logo « Entretenir au naturel, une histoire commune » est intégré dans la démarche Ecophyto 2018.

ACTUALITES

NON aux fossés traités chimiquement

Malgré les arrêtés préfectoraux bretons de 2008, « arrêtés fossés », il est toujours fréquent de voir cela:



Source: Proxalys Environnement



Source: Proxalys Environnement



Ne pas traiter à proximité de l'eau

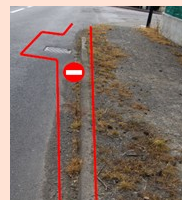
A moins de 5 mètres minimum des cours d'eau et plan d'eau figurant sur les cartes IGN au 1/25000



Dans et à moins de 1 mètres de la berge des fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits et forages ne figurant pas sur les cartes IGN au 1/25000



Sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout



En cas d'infraction les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75000€ et 2 ans d'emprisonnement

REGLEMENTATION

Un désherbeur à air chaud sur le marché

TECHNIQUES ALTERNATIVES

Le désherbeur thermique City Combi Compact fonctionne avec un air chaud à 370 °C projeté sur le sol par une puissante turbine entraînée par un moteur hydraulique. L'air est chauffé par un ensemble de brûleurs intégrés dans un four fermé, évitant le contact de la flamme avec la végétation, excluant ainsi tout risque d'incendie.



Source: Proxalys Environnement



Source: Proxalys Environnement

Caractéristiques:

- Réaspiration, en partie (60%), par la turbine de l'air déjà chauffé afin d'être réchauffé, économisant ainsi de l'énergie
- Température mesurée sur la végétation: plus de 100°C
- Ajustement de la pression de gaz entre 1 et 1,8 bar en fonction de l'enherbement
- Le four peut être déporté à gauche ou à droite par une inclinaison à 45° (photo)
- Four monté sur un porte-outil Kersten K1500 avec une transmission hydraulique
- Largeur de travail: 75cm
- Vitesse d'avancement: 2 à 4km/h
- Gaz: 2x13kg de propane, réserve GPL de 40L
- Consommation : Propane: 2,5kg/h à 1 bar - 4kg/h à 1,8 bar. GPL: 1/h à 1 bar - 8/h à 1,8 bar
- Autonomie: Propane: 6,30 à 10h - GPL: 5 à 8 h
- Coût: Environ 10 000 € HT

Des projets d'aménagement? Réfléchir ensemble pour limiter le désherbage

AMENAGEMENTS

Le désherbage, une notion à prendre en compte dès la conception des espaces

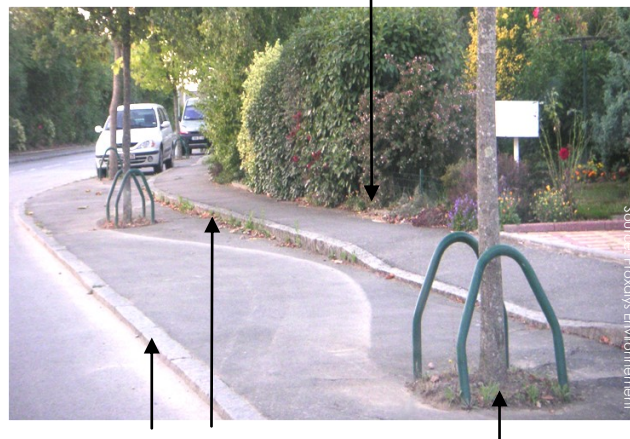
Pour limiter au maximum les problèmes d'entretien et de désherbage sur un nouvel espace, une réflexion doit être menée dès la conception des ouvrages et à chaque fois que des travaux sont envisagés.

Il est donc indispensable de favoriser les échanges entre les personnes chargées de la conception, les élus et celles chargées de l'entretien.

Des rencontres régulières permettront de déterminer les modalités de gestion dès le projet et de prévoir des aménagements correspondant aux pratiques d'entretien ainsi qu'aux outils et moyens réellement disponibles au sein de la commune.

Principaux problèmes rencontrés

Les pieds de propriétés, base de murs et massifs laisse place au développement d'une végétation spontanée. N'est il pas envisageable dans certains cas de la conserver ?



Les joints et bordures de trottoir laissent s'installer des plantes spontanées lorsqu'ils se détériorent

Les pieds d'arbres et le mobilier urbain peuvent gêner l'entretien mécanique et accumuler les déchets. Les plantes spontanées ne bénéficient pas de conditions favorables et donnent une image d'abandon